## Prix de thèse 2016 de l'ADERSE en partenariat avec l'ORSE

Le prix 2016 est international. La présence des candidats au Congrès (Lyon, 13&14 juin) est indispensable.

L'édition 2016 accueille les nouveaux docteurs en sciences de gestion et en sciences sociales ayant soutenu en 2015 leur thèse en RSE/DD dans des universités françaises et étrangères.

Les candidats doivent envoyer à Odile UZAN, au plus tard le 22 février 2016, une version électronique de leur thèse (au format PDF) ainsi qu'une synthèse, obligatoirement au format .doc, indiquant : la date et le lieu de soutenance, la composition du jury, le sommaire, l'introduction, la conclusion, la bibliographie ainsi que les rapports de soutenance. Pour les candidats étrangers, une note de synthèse de 2 pages en **français** doit être également envoyée.

Le Jury, composé de membres du Conseil d'administration et du Conseil scientifique de l'ADERSE, établira un classement des lauréats en fonction des critères suivants : l'originalité de la thèse, ses qualités académiques et ses apports aux pratiques managériales et sociétales dans les domaines de la RSE et du DD.

L'ORSE, dans le cadre de son partenariat avec l'ADERSE, met à disposition du Prix une dotation annuelle de 1600 euros, répartie entre les trois lauréats sélectionnés par le Jury : 800 euros pour le premier et 400 euros pour les second et troisième lauréats. Le versement est attribué directement par l'ORSE aux 3 lauréats.

Contact : Odile Uzan, Vice Présidente de l'ADERSE Odile.uzan@parisdescartes.fr